

ours, à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'à 4 heures prochainement inclusivement.

Mgr Louage, qui a été sacré évêque dimanche dernier à Neully-sur-Seine, est venu passer quelques jours à Tourcoing, dans sa famille. Il célébrera la messe vendredi matin dans la chapelle de l'Institut libre du Sacré-Cœur.

Les fournitures de bureau à la Maltrie. — Il sera procédé, le lundi 19 janvier, à 3 heures de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville à l'adjudication, sur soumissions cachetées, en deux lots, des imprimés et fournitures de bureau des services municipaux, pour une durée de trois années, à partir du 1er janvier 1890.

Nous avons relaté, dans notre précédent numéro, l'abus de confiance, dans la pharmacie de M. Duval, rue de Valenciennes, à la fin de l'année 1889.

Abus de confiance. — M. Deschamps, marchand de porcs, avait pris, en août de novembre, comme dépôt de son magasin, dans la rue de Valenciennes, n° 21, un sac de 21 ans, n° à Kackem (Belgique). C'est lui qu'il avait chargé d'aller chercher, par 100 kilogrammes, un certain nombre de sacs de farine, de blé, de seigle, de maïs, de sarrasin, et chaque fois il lui remettait 20 francs pour payer au far et à mesure.

Un extrait de marque. — Les gendarmes de Bruxelles ont récemment découvert à la frontière près de la Chapelle de la Marlière, un jeu de hommes mis à la dernière mode, par un certain M. L. qui se fait appeler M. L. à Paris, âgé de 21 ans. Il est en dernier lieu poursuivi par le parquet de Valenciennes.

Comice agricole. — Mercredi prochain 21 janvier, le comice agricole de Valenciennes, à 10 heures à l'église Saint-Maurice, un obit pour le repos de l'âme de ses membres défunts pendant l'année 1890.

Société industrielle. — La séance publique annuelle de la société, pour la distribution des prix récompensés pendant l'année 1889, aura lieu au Grand-Théâtre, le dimanche 18 janvier, à 8 heures et demie.

La distribution des prix et récompenses sera précédée d'une conférence de M. le directeur de l'Institut, à la Faculté des sciences, correspondant de l'Institut.

UNION DES ACHATS. — Economie, Épargne, Assurances, garanties sur la vie, contre les accidents, pensions de retraite, etc.

30 CENTIMES. — Ce bon détaché du Journal est accepté en paiement et vaut pour un valeur de 30 centimes.

Concerts et Spectacles. — Grand-Théâtre de Roubaix. — Maman. — L'œuvre de Massenet est tirée du cadre, mais à l'heure de la main de l'œuvre, elle est d'une belle œuvre.

Le thème de Prévost a été traité de façon nouvelle et intéressante, dans un opéra-comique en trois actes, qui a été joué avec un succès mérité.

La nouvelle partition de Massenet est aussi populaire que celle d'Épervier, infiniment plus que celle de Prévost, et elle est d'une œuvre de génie.

Reservés faites sur l'œuvre elle-même, la représentation de Maman a été un succès. Le public, assis, debout, a manifesté sa satisfaction par des bravos et des applaudissements.

Accident à Fives. — Au mois d'août dernier, un jeune homme, nommé Robert, âgé de 19 ans, a été tué par un train qui lui a écrasé la jambe.

COUR D'APPEL DE DOUAI. — Affaires nouvelles. — M. le procureur général a requis l'arrêt de la Cour d'appel de Douai, en ce qui concerne les affaires de M. le procureur général.

Tribunal correctionnel de Lille. — Audience du 15 janvier. — Présidence de M. PAUVRE, vice-président.

Un perdus ou oublié. — Il y a un mois environ, Marie Ghiesbregt, âgée de 17 ans, a été enlevée par un individu qui se faisait passer pour un cousin.

Le résultat des dépositions que les frères Desalle, après avoir cherché querelle à M. le directeur de la police, ont fait entendre, est que les frères Desalle, ont été reconnus coupables.

Une force délictueuse. — Un nommé M. Gastier, âgé de 40 ans, a été condamné à six mois de prison pour avoir tenu une force délictueuse.

Un rixé à Mouvaux. — Si on l'en croit, un sieur Robert qui habite Mouvaux, aurait sans aucune raison, frappé un nommé M. le directeur de la police.

Un rixé à Valenciennes. — Si on l'en croit, un sieur Robert qui habite Valenciennes, aurait sans aucune raison, frappé un nommé M. le directeur de la police.

Un rixé à Valenciennes. — Si on l'en croit, un sieur Robert qui habite Valenciennes, aurait sans aucune raison, frappé un nommé M. le directeur de la police.

Un rixé à Valenciennes. — Si on l'en croit, un sieur Robert qui habite Valenciennes, aurait sans aucune raison, frappé un nommé M. le directeur de la police.

Un rixé à Valenciennes. — Si on l'en croit, un sieur Robert qui habite Valenciennes, aurait sans aucune raison, frappé un nommé M. le directeur de la police.

Un rixé à Valenciennes. — Si on l'en croit, un sieur Robert qui habite Valenciennes, aurait sans aucune raison, frappé un nommé M. le directeur de la police.

Un rixé à Valenciennes. — Si on l'en croit, un sieur Robert qui habite Valenciennes, aurait sans aucune raison, frappé un nommé M. le directeur de la police.

Un rixé à Valenciennes. — Si on l'en croit, un sieur Robert qui habite Valenciennes, aurait sans aucune raison, frappé un nommé M. le directeur de la police.

Un rixé à Valenciennes. — Si on l'en croit, un sieur Robert qui habite Valenciennes, aurait sans aucune raison, frappé un nommé M. le directeur de la police.

Un rixé à Valenciennes. — Si on l'en croit, un sieur Robert qui habite Valenciennes, aurait sans aucune raison, frappé un nommé M. le directeur de la police.

Un rixé à Valenciennes. — Si on l'en croit, un sieur Robert qui habite Valenciennes, aurait sans aucune raison, frappé un nommé M. le directeur de la police.

Un rixé à Valenciennes. — Si on l'en croit, un sieur Robert qui habite Valenciennes, aurait sans aucune raison, frappé un nommé M. le directeur de la police.

Un rixé à Valenciennes. — Si on l'en croit, un sieur Robert qui habite Valenciennes, aurait sans aucune raison, frappé un nommé M. le directeur de la police.

intention par la banque Joire aux courtiers-jurés, MM. Grau, Desique et Rousset. Elle confirme les jugements de la Cour d'appel de Douai, en ce qui concerne les dommages-intérêts prononcés par les juges.

« Attendu que M. De Haes prétend sans cesse que les certificats qu'il a fait délivrer par M. De Haes, sont des certificats sincères, et qu'il n'a rien fait de contraire à la loi.

« Mais attendu que M. Joire prétend qu'il a fait de fausses déclarations, et qu'il a fait de fausses déclarations, et qu'il a fait de fausses déclarations.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

LE DÉGEL ET LE FROID. — On meurt de froid à Valenciennes. — M. Barlier, âgé de cinquante ans, directeur du Séminaire, a été frappé d'une congestion pulmonaire causée par un coup de froid.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 949 livraison (17 janvier 1891). Texte : La Famille Escalin, par l'auteur de la Nouvelle de Collette et de Tout droit.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

ADRESSES COMMERCIALES de Roubaix-Tourcoing. — BEFFRES, LINGIERE, CHAPILLIER et DIVERS.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.

« Quant au rixé de Valenciennes, il est constaté que M. le directeur de la police, a été frappé sans aucune raison.